

Trélivan. La commune va vendre du bois de chauffage à faire



Dans ce petit bois, dans le quartier des Genêts-Bruyères-Korrigans, une cinquantaine d'arbres vont être abattus. | OUEST-FRANCE

La première semaine d'avril, l'abattage d'une partie des arbres du petit bois situé dans le quartier Genêts-Bruyères-Korrigans va avoir lieu. Le chantier sera interdit au public. Le stationnement, rue Victor-Hugo et sur les parkings près du chantier, sera également interdit. Parmi les arbres abattus, environ 50 sujets seront destinés au bois de chauffage proposé aux habitants de la commune.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie, avant le 15 avril, au tél. 02 96 39 16 31. Les conditions sont les suivantes : les grumes de 2 m de long seront disposées sur le terrain du futur lotissement, près de la salle Hélène-Boucher. Les travaux sur place sont autorisés et l'enlèvement du bois devra intervenir avant le 1^{er} juin.

La quantité est limitée à une corde, soit trois stères, par famille. Le prix a été fixé par le conseil municipal à 30 € le stère. En cas de demandes supérieures à l'offre, il y aura un tirage au sort. En cas de demandes inférieures à l'offre, les personnes pourront acheter une 2^e corde.